

# Pour un accompagnement éducatif

*Dominique GLASMAN \**

**L’envahissement de la vie des enfants par le “scolaire” ces dernières années risque de les assigner ainsi que les acteurs éducatifs autour d’eux, à résidence dans celui-ci. Un tournant cependant se dessine : l’école tend à reprendre à sa charge les aides scolaires, dégageant ainsi pour les associations des perspectives d’un accompagnement éducatif qui transmettrait autre chose que l’identité scolaire**

Il y a une vingtaine d’années, le caricaturiste Gébé a publié un livre qui s’appelait “l’An 01”, et sur la couverture de ce livre, il était écrit “On s’arrête, on fait un pas de côté, on réfléchit, et c’est pas triste...”. Il me semble qu’une journée comme celle-là peut avoir cette fonction-là. Les uns et les autres sont peu ou prou engagés dans des actions d’accompagnement scolaire, animés des dispositifs, sont au contact des élèves jour après jour ; de temps en temps, il peut être bon de se rencontrer, d’échanger pour essayer de voir ce que l’on est en train de faire, le sens que cela prend, le sens que cela pourrait prendre, éventuellement les orientations et les ré-orientations qui pourraient être pertinentes.

C’est dans cette perspective que je vais vous proposer un certain nombre de réflexions, sur la question de savoir si aujourd’hui, on n’est pas en train de passer d’un accompagnement scolaire à quelque chose d’un peu plus large qui est un accompagnement éducatif. Je ne voudrais qu’installer des questions, mais pas imposer de réponses. S’il y avait des réponses à ces questions, on le saurait ! Mon ambition c’est simplement de proposer quelques réflexions qui pourront servir d’introduction et d’outils dans le travail des ateliers de cet après-midi.

Je vous propose une présentation en deux temps : dans un premier temps, j’essaierai de montrer l’importance de “l’envahissement” du scolaire aujourd’hui dans la vie des enfants et des adolescents, et dans un second temps, j’essaierai de repérer quelques signes d’un tournant possible, mais qui n’est pas sûr (c’est une des hypothèses).

## **L’envahissement du scolaire**

Je commencerais donc par quelque chose qui peut paraître provocateur : “l’envahissement du scolaire”, avec ses causes et ses conséquences. Si on regarde depuis 15 ans ce qui se passe en termes d’accompagnement scolaire, on peut être extrêmement frappé par l’accroissement considérable du public que cela concerne. Si on se limite à l’accompagnement scolaire organisé par les structures associatives, organisé par les structures publiques ou parapubliques, municipalités etc, on arrive à un nombre d’élèves suivis tout à fait important ; rien que les actions financées par le Fonds d’Action Sociale doivent toucher à peu près 80.000 élèves. Si on ajoute les autres dispositifs, financés par d’autres organismes, on peut dire que les différentes formes d’accompagnement scolaire en France aujourd’hui doivent toucher au bas mot entre 120.000 et 150.000 enfants et adolescents. Je dis au bas mot, on est sûr de ne pas dire de bêtises avec ces chiffres-là, mais très probablement, il y en a davantage. Si on se donne cette fourchette basse de 120.000 élèves, cela correspond à 200 Collèges (en considérant 600 élèves par Collège). Ce n’est donc pas un phénomène marginal. Et d’ailleurs, aujourd’hui dans les quartiers populaires, il existe au moins un dispositif d’accompagnement scolaire, et il n’est pas rare qu’il en existe 2, 3, 4, voire davantage, qui collaborent entre eux ou qui se font concurrence, qui collaborent avec l’école ou avec laquelle il y a une ignorance mutuelle ; bref, l’accompagnement scolaire a incontestablement “envahi le paysage” ; ce n’est pas péjoratif, mais cela veut dire que c’est un espèce de flot qui s’est largement répandu. Le temps

des enfants et des adolescents est de plus en plus pris, par le travail à l'école d'une part, et par le travail pour l'école d'autre part à travers l'accompagnement scolaire très présent. Les Animations Educatives Péri-Scolaire ont été mises en place en visant les élèves de CE2 et CM1. Petit à petit, on y a inclus les élèves de CM2, puis des élèves de 6ème et de 5ème.

Puis, pour continuer la prise en charge, ont été mis en place par le Fonds d'Action Sociale les réseaux solidarité-école pour les élèves de 4ème et de 3ème ; on sait que dans un certain nombre de quartiers, les élèves qui avaient suivi ou suivaient depuis plusieurs années l'aide aux devoirs associative, cherchent en entrant au lycée à continuer à bénéficier de ces dispositifs; et c'est ainsi que l'on observe dans certains quartiers, que les élèves de seconde, de première, ou de terminale, sont encore suivis par des actions d'accompagnement scolaire. En quelque sorte, la scolarité accompagnée par l'accompagnement scolaire s'est allongée vers le haut. Mais cela se voit aussi dans l'autre sens, puisque l'on a pu observer que pour certaines associations, il convenait de prendre les choses le plus tôt possible, en amont des difficultés, et on s'est retrouvé avec des élèves de plus en plus jeunes, et l'accompagnement scolaire a été organisé pour des élèves de cours préparatoire, voire pour les élèves de grande section de maternelle.

C'est dire que maintenant, c'est tout le temps de la scolarité qui peut être accompagné par des dispositifs. Non seulement tout le temps de la scolarité, mais aussi tout le temps de l'année. Au début, c'était surtout un travail du soir ; et puis le mercredi ; et puis le samedi. Et petit à petit, les petites vacances ; on n'allait quand même pas laisser tomber les élèves pendant les vacances de la Toussaint, les vacances de Noël ou les vacances d'hiver. Et donc, les dispositifs existent, et il n'est pas jusqu'aux vacances d'été qui ne soient également concernées par cela à travers les dispositifs de l'Ecole Ouverte qui est un dispositif dans lequel on accueille les élèves dans les collèges à la fois pour des activités de loisirs et pour des activités scolaires, révision etc...

On observe donc une scolarisation du temps de loisirs. C'est le phénomène important de ces dernières années : une

scolarisation du temps de loisirs qui d'ailleurs ne concerne pas seulement les quartiers populaires ; si on regarde ce qui se passe aussi dans les quartiers plus favorisés, auprès de couches sociales différentes, on s'aperçoit du développement de tas de formes de scolarisation parallèles, parmi lesquelles les cours particuliers, les voyages linguistiques... Tout cela procède d'une scolarisation du temps de loisirs et en ce qui concerne l'accompagnement scolaire, non seulement il y a une scolarisation du temps, mais il y a également une scolarisation de la forme, dans laquelle ces accompagnements sont organisés. Il n'est pas rare aujourd'hui que dans l'accompagnement scolaire, on adopte des procédures, des façons de faire, qui sont très proches de celles de l'école. C'est ce que certains chercheurs appellent : "l'extension de la forme scolaire". Scolarisation du temps de loisirs, mais pourquoi ? C'est assez clair. Il y a une demande très forte, en raison de l'enjeu scolaire dont on pourrait dire qu'il est plus fort aujourd'hui qu'avant. C'est vrai, mais est-ce que cela justifierait que les élèves cherchent un accompagnement scolaire dès l'école primaire ? Car si le Collège, puis dans les années 80 le Lycée, ont très largement ouvert leurs portes à des populations qui jusqu'alors ne les fréquentaient guère, on conçoit aisément que ces populations aient cherché à avoir un appui dans le collège et dans le lycée. Mais l'école primaire avait été généralisée depuis très longtemps.

La différence avec la période précédente, il y a 20 ou 30 ans, c'est que l'école primaire aujourd'hui, ce n'est pas la préparation à l'usine, puisque la plupart des élèves vont aller au collège et au lycée, l'école primaire c'est maintenant la préparation au collège, et au-delà au lycée. Cela veut dire que si on veut avoir une chance de "jouer gagnant" au collège ou au lycée, il faut déjà se préparer au niveau de l'école primaire. Ces nouveaux enjeux scolaires ont donc des conséquences très en amont du moment de la sortie, du moment où les élèves seront diplômés. Voilà la raison pour laquelle il y a une si forte demande.

### **Les inconvénients du "tout scolaire"**

Peut-être aussi faut-il noter que l'accompagnement scolaire est un dispositif qui, aux yeux des parents, est sans doute un

dispositif légitime puisqu'il permet justement à leurs enfants d'être aidés, d'être soutenus. Ils espèrent que grâce à cela leurs enfants vont pouvoir mieux réussir à l'école, mieux être en règle avec ce que l'école demande.

On pourrait encore se demander si le développement de l'accompagnement scolaire n'est pas aussi un signe qu'aujourd'hui un des seuls rapports entre les adultes et les enfants ou les adolescents passe par le scolaire. C'est-à-dire que sur le reste, il y a de grandes incertitudes des adultes, dans les différentes catégories sociales ; et tout semble se passer comme si, la seule chose aujourd'hui sur laquelle adultes nous aurions quelque chose à dire, c'était le scolaire. Je force délibérément le trait mais je crois que c'est une des questions malgré tout. Alors si cet envahissement du scolaire est quelque chose que l'on peut observer, on peut se demander en quoi et pour qui cela pose des problèmes. Au fond pourquoi cet envahissement est-il insatisfaisant ? Je crois d'abord que c'est insatisfaisant pour les enfants ou pour les jeunes qui sont reçus car cela semble souligner ou exprimer le fait qu'il n'y a que du scolaire dans leur vie et qu'ils ne sont qu'élèves ; le Centre Ressources Enfance-Famille-Ecole de l'Isère et particulièrement Geneviève Bouvier, son animatrice, aime à dire qu'il serait bon de prendre en compte "la globalité de l'enfant", et il n'est pas sûr qu'un dispositif qui soit exclusivement centré sur le scolaire l'y autorise. Probablement qu'enfants et adolescents ont besoin d'autre chose pour se construire autrement et pas simplement une identité scolaire ; et puis les uns et les autres le signalent au cours des enquêtes ou des échanges, une des difficultés que rencontrent quelques enfants, quelques adolescents, ce sont des difficultés de socialisation.

On dit quelquefois que l'accompagnement vise essentiellement ou a pour résultat principal l'amélioration du comportement, l'amélioration de la relation avec les autres : peut-être cela peut-il se tisser ailleurs que dans le scolaire ? Donc ce rétrécissement sur le scolaire a sans doute un certain nombre d'inconvénients pour les élèves qui y sont reçus, pour les enfants et les adolescents dont les associations se chargent. Cela pourrait avoir aussi des inconvénients pour les animateurs ; d'une

part ces animateurs sont d'une certaine façon "assignés à résidence" dans le scolaire et nous avons plusieurs fois entendu des animateurs nous dire "on ne fait que du scolaire, et on n'a pas envie de ne faire plus que du scolaire parce que nous avons conscience que les jeunes que nous recevons ont besoin d'autre chose". Certes ils ont besoin du scolaire, et il n'est pas question une seconde de négliger cette dimension essentielle de l'insertion qu'est la réussite scolaire, au moins relative. Mais ils n'ont pas besoin que du scolaire, ils ont besoin d'autre chose et plusieurs animateurs le soulignent volontiers et ils ajoutent : "nous n'avons pas envie d'être "assignés à résidence" dans le scolaire aussi parce que cela ne correspond pas à nos compétences. Nous avons d'autres compétences, nous avons des compétences d'animation, d'animation culturelle, d'animations sportive, et nous sommes complètement contraints par cette demande scolaire". Un autre inconvénient de cet envahissement par le scolaire, c'est que tout l'aspect éducatif semble se réduire à un rapport d'apprentissage et un rapport d'apprentissage scolaire. Et je terminerai cette partie en disant que les conflits de territoire avec l'école sont toujours présents quand il y a un accompagnement scolaire ; Paul BRON disait en présentant cette journée que pour l'école c'était forcément un plus quand il y a un accompagnement scolaire, mais cela n'est pas forcément perçu comme un plus. Quelquefois c'est perçu comme une concurrence déloyale, comme une entrée sur le territoire de l'école ; et d'autres fois, c'est-à-dire sur d'autres sites, ou à d'autres moments de l'histoire sur le même site d'accompagnement scolaire, c'est effectivement perçu comme un plus. Dans cette observation de l'envahissement des loisirs par le scolaire, il peut être intéressant de regarder s'il n'y a pas quelque chose d'autre à faire, d'autres choses envisageables ; ce qui me conduit à la deuxième partie de ces réflexions.

### Un tournant qui s'amorce ?

Est-ce qu'un tournant est en train de s'amorcer ? Ou serait-il à imaginer ? Et si

le tournant s'annonçait, il s'agirait de le négocier, dans tous les sens du mot "négocier". Alors pourquoi pourrait-il être en train de s'amorcer actuellement ? Je crois qu'un tournant pourrait être en train de s'amorcer, indépendamment des raisons que je viens d'évoquer sur tous les côtés insatisfaisants de cet envahissement par le scolaire, un tournant pourrait s'amorcer parce que du côté de l'institution scolaire, les choses ont un petit peu changé. Au



moins sur le papier, l'école entend prendre un souci plus grand du travail des élèves. C'est l'historien Antoine PROST qui disait il y a peu de temps : "l'école a toujours su organiser les apprentissages, la transmission des connaissances, mais ce qu'elle n'a jamais su bien faire, c'est organiser le travail des élèves" et il précisait : "le travail des élèves n'a ni lieu, ni temps". Probablement que cette faiblesse de l'école du côté de l'organisation du travail des élèves a été pour quelque chose aussi dans le développement des dispositifs périphériques d'aide aux élèves. Mais dans l'institution scolaire ce souci apparaît, se développe, et il n'est pas étranger justement aux actions qui ont été mises en place à la périphérie de l'école. Si aujourd'hui dans

l'école on se dit qu'il est pertinent d'organiser de façon plus systématique du soutien, des études dirigées, des études surveillées, c'est qu'on a bien remarqué que les élèves étaient demandeurs des dispositifs d'aide, que les élèves fréquentaient nombreux — et pour certains très assidûment — les dispositifs d'accompagnement scolaire ; et pour l'institution scolaire, l'idée s'est imposée de plus en plus de se charger d'un certain nombre de choses.

Les collèges, les écoles, ont mis en place des études dirigées, des études surveillées, et les mesures proposées par l'ancien et toujours Ministre de l'Education François Bayrou permettent en principe de mettre en place de nouveaux dispositifs, puisqu'il invite à développer études surveillées et études dirigées dans l'école. Les chartes de l'accompagnement scolaire, la Charte Nationale et la Charte retraduite en Isère, délimitent davantage les terrains entre l'école et les associations et en même temps rappellent que l'aide aux élèves, c'est d'abord le rôle de l'école. On peut entendre ces propos comme une façon de mettre à l'écart les associations ; et on peut aussi les entendre d'une façon plus optimiste, il s'agirait alors de les prendre au mot. Ce qui revient à considérer que l'école va s'occuper davantage et de plus près du travail des élèves si elle-même, institution scolaire, veut être cohérente avec l'objectif qu'elle se donne,

d'amener 80% d'une génération au baccalauréat et 100% au niveau 5.

Ce souci de l'école c'est aussi un souci de ne pas mélanger les rôles, de ne pas confondre les identités et c'est une façon d'inviter à ce que le partenariat ne soit pas un échange de prérogatives (le partenariat cela peut être excellent, très riche, très fécond, si les différents acteurs, occupant des positions institutionnelles différentes s'informent, travaillent la main dans la main, mais ne prennent pas forcément le travail qui revient aux autres). Donc s'il y a un souci plus grand de l'école, il me semble que les associations peuvent d'une certaine façon prendre l'école au mot et dire dans les discussions avec l'institution

scolaire — tout à l'heure je parlais de "négociation" — un certain nombre de choses reviennent à l'école ou pourront être faites de façon plus efficace, ou de façon plus systématique, à l'intérieur de l'institution scolaire ; ce qui laisse aux associations un espace pour faire d'autres choses. Il n'est pas question pour moi de dire qu'il faut que tout ce qui est scolaire se passe dans l'école, et que rien de ce qui se fait hors de l'école ne soit scolaire, cela n'aurait pas de sens. Simplement, derrière ces propos, j'ai le souci que les choses puissent être mieux partagées et surtout que les associations puissent voir quel est leur rôle au-delà simplement du rôle d'accompagnement scolaire.

### Des espaces éducatifs autres

J'en viens au dernier point : qu'est-ce qui est envisageable, qu'est-ce qui s'est fait dans le passé et qu'est-ce qui peut nous donner des pistes pour l'avenir ? Je voudrais très rapidement revenir sur les loisirs des jeunes. Comment sont organisés les loisirs des jeunes depuis un siècle ? A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup> siècle, cela était organisé sous le mode du patronage. Des patronages qui étaient soit catholiques, puisque l'église catholique entendait faire pièce à l'influence de l'école républicaine devenue obligatoire ; et puis des patronages laïcs, pour faire pièce aux patronages catholiques ; et puis les patronages socialistes. Au fond, ces différents patronages entendaient avoir l'emprise sur les enfants et les adolescents pendant le temps de loisirs avec l'idée finalement qu'on allait les enrôler dans une famille de pensée. Au cours des premières décennies du 20<sup>ème</sup> siècle, se sont développés différents mouvements de jeunesse, qui avaient par rapport au patronage, la caractéristique de prendre bien davantage en compte la spécificité juvénile, c'est-à-dire que les enfants sont des enfants et non pas de petits adultes, et que les adolescents sont des adolescents et non pas de petits adultes.

Ces mouvements proposaient des modèles, des philosophies de vie — pensez au Pionniers dans la mouvance du Parti Communiste Français, pensez au Eclaireurs, dans la mouvance laïque, pensez aux Scouts de France, etc — et tous ces mouvements ont connu un très grand succès jusqu'au début des années 60 ; puis on les a vu décroître, et à cette floraison des mouve-

ments a succédé la problématique sportive et la problématique de l'animation. Dans les années 60-70, on a vu apparaître "l'animation".

Les grandes fédérations — la Fédération des Oeuvres Laïques, les Francs et Franches Camarades devenus les Francas, etc — qui étaient des associations militantes sont devenues progressivement des prestataires de services de loisirs. Et alors qu'il y avait une concurrence militante sur les modèles proposés, il y a aujourd'hui une concurrence sur les loisirs proposés, ce qui n'est pas exactement la même chose. Dernièrement on est beaucoup plus dans une perspective d'insertion des jeunes, et nous nous posons des questions : ce que l'on peut remarquer, si l'on retient ce qu'a permis la prise en compte des jeunes pendant les années antérieures, on peut dire que les patronages, les mouvements de jeunes et parfois aussi l'animation, cela a permis d'offrir aux jeunes un lieu éducatif autre que la famille. Ce lieu éducatif autre que la famille n'entendait pas se substituer à la famille, ni se présenter comme un lieu où on compenserait les carences familiales. Quand les enfants allaient aux Eclaireurs, on ne disait pas "c'est parce que les familles ne sont pas compétentes" mais parce que les enfants ont besoin d'un autre espace pour grandir que simplement la famille.

Deuxième remarque : c'était des lieux pour vivre des règles sociales : la loi, la relation avec les autres, à travers des activités qui pouvaient être des activités très diverses, un espace d'expérimentation des règles sociales offert à des enfants et à des jeunes. Il y a d'autres espaces : la bande de jeunes est aussi un espace d'expérimentation des règles sociales, dont la solidarité, mais aussi la culture de la marginalité, ou parfois dans les bandes, la loi du plus fort, qui n'est pas forcément la règle sociale que l'on entend proposer aux jeunes. C'était un lieu à l'abri des sanctions de l'école et du travail. Aujourd'hui ces espaces sont rares, et sont plus difficiles à construire, alors qu'un lieu autre que la famille, un lieu pour vivre les règles sociales, les expérimenter, pour être à l'abri des sanctions de l'école et du travail, tout cela reste sans doute nécessaire pour que les enfants et les adolescents grandissent.

Il semble que l'on ait aujourd'hui quel-

ques difficultés pour savoir la forme que cela doit prendre, et cela a l'air de prendre la forme uniquement du scolaire. Est-ce que seule la forme du scolaire est pertinente pour cela, ce n'est pas sûr. Il y a des tentatives pour construire des propositions qui soient autres que les propositions scolaires. Comme on le sait, elles se heurtent à toute une série de difficultés, comme de ne pas toucher les gens que l'on cherche à toucher le plus. On peut toucher les enfants sans trop de problèmes, mais il est plus difficile de toucher les adolescents, on peut atteindre les filles, mais il est plus difficile d'atteindre les garçons, et on peut éventuellement organiser des choses pendant les temps de vacances, mais il est beaucoup plus difficile de le faire au quotidien, semaine après semaine. Et puis les activités n'ont pas forcément autant de légitimité pour les parents que les activités scolaires. Il faudrait peut-être enfin ajouter qu'un des problèmes qui se pose est le coût des activités. On sait que les difficultés d'un certain nombre d'organismes de vacances, d'organismes sociaux même, c'est d'avoir à proposer des activités qui sont relativement coûteuses pour les populations auxquelles on s'adresse, bref, on se trouve avec toute une série de questions.

### La question

La question essentielle à mon sens, c'est bien : est-ce qu'on n'est pas en train d'enfermer les enfants dans une perspective uniquement scolaire ? Loin de moi l'idée de négliger l'importance du scolaire, c'est très important, mais ce n'est peut-être pas la seule chose importante. D'autres perspectives sont à tracer, à dessiner ou à essayer de dessiner ensemble. Il n'est pas question de dire qu'il faut abandonner, arrêter de faire de l'accompagnement scolaire. Cela n'aurait aucune espèce de réalité, d'autant plus que c'est une demande forte, essentielle, et c'est une forme de prise en compte des jeunes des milieux populaires qui n'est pas très chère. Mais il y a peut-être lieu pour les associations d'élargir le champ, de se préoccuper non pas simplement du scolaire mais de l'éducatif. Cela suppose sans doute, et je resterai sur cette question, de savoir ce que l'on entend transmettre. ■

(\*) Chercheur,  
Université de Saint-Etienne.

# Tiers lieu éducatif et accompagnement scolaire <sup>(1)</sup>

Guy COQ \*

**L'entrée dans l'humanité que constitue l'acte éducatif ne peut être assumée aujourd'hui par un lieu unique — aussi primordial soit-il comme la famille ou l'école. Elle ressort d'un partage éducatif. Le tiers lieu à la fois extérieur aux deux premiers et pluriel dans son statut par rapport à leur unicité doit jouer un rôle complémentaire dans un espace social de plus en plus hostile et méprisant de l'enfant.**

C'est dans mon activité d'observateur du système scolaire que l'hypothèse d'un tiers lieu éducatif s'est imposée à moi. Et puis aussi bien au Fonds d'Action Sociale que dans la revue Migrants Formation, je me suis rendu compte que cette notion suscitait beaucoup d'intérêt. Il en fut de même l'an passé lors d'un colloque organisé par la Ligue de l'Enseignement. Pour éclairer l'idée qu'il y ait plusieurs lieux éducatifs, il est nécessaire de revenir sur cette notion d'éducation. Le mot vise évidemment beaucoup plus que la politesse ou la sociabilité, il signifie l'entrée dans une culture, dans un monde humain, dans une humanité.

C'est toujours par une culture qu'un individu entre dans l'humanité. Et cela ne se limite pas à l'école. Cette entrée dans une culture commence dans la famille ; mais l'école aussi est vouée à l'éducation. Seulement, la famille et l'école sont dans l'incapacité d'assumer la totalité de l'éducation. Il y a donc trois grands lieux éducatifs. Aucun des trois ne saurait annexer la part des autres.

En préalable, il y a une autre idée à exprimer : c'est que l'éducation, qu'il s'agisse de l'école ou d'un autre lieu, ne saurait être centrée uniquement sur l'enfant, elle est bipolaire. D'un côté il y a l'enfant, l'autre centre est ce monde humain déjà là, constitué par une culture et une société, et dans lequel il faut que l'enfant puisse entrer, et auquel, quelle que soit son origine, il lui est indispensable de s'intégrer. L'idéal est dans une sorte d'équilibre entre les deux pôles. Trop insister sur l'un des deux constitue une mauvaise définition de l'éducation.

## Lieu famille et lieu école

Bien que mon sujet appelle une réflexion sur le tiers lieu, il me paraît indispensable de revenir tout d'abord sur la famille et l'école. C'est déjà l'occasion d'observer une certaine forme de partage éducatif. Les deux sont indispensables.

La famille est première ; je n'entends pas seulement par là la famille qui a engendré l'enfant, mais ce milieu qui l'accueille à ses débuts, qui pourvoit aux soins indispensables, qui l'ouvre à l'humanité, qui entreprend cette oeuvre d'achèvement de l'humanité naissante qu'est l'éducation. Et les premières acquisitions culturelles se font là : il s'agit d'une première entrée dans la culture ; à ce moment se construit la possibilité des rapports humains, la première structuration de la personnalité, la première intégration culturelle. Nous avons tous une culture d'origine déterminée par cette éducation familiale, mais cela ne correspond pas à la totalité de l'éducation ; c'est impossible dans une société complexe.

Donc, un second lieu éducatif s'impose : l'école. Celle-ci est-elle nécessaire ? Oui, à un certain stade du développement historique des sociétés. Certes, le grand utopiste des années 70, Ivan Illich envisageait une société sans école. Mais c'était dans l'horizon intellectuel d'après mai 68. L'histoire a continué, certaines utopies ont permis d'explorer les limites du possible. Quant aux raisons de la nécessité de l'école, on peut énumérer : le fait historique de sociétés avec Etat, l'usure des traditions comme mode de transmission sociale.

Or, d'une génération à l'autre, il y a des transmissions nécessaires, pour lesquelles la spontanéité des milieux sociaux ne suffit plus. De plus, les héritages culturels sont plus complexes, les formations scientifiques nécessitent une forte structuration des transmissions. S'ajoute à tout cela le fait que l'émergence d'un individu démocratique a fait reculer le rôle éducatif des communautés. L'école joue alors un rôle instituant : de l'individu elle fera un citoyen. Elle intègre à l'espace social de la république.

Du point de vue des transmissions culturelles l'école a pris une place décisive.

Au fond, il lui revient de transmettre le meilleur de l'héritage culturel, cette part qui ne se transmet pas, ou fort mal, autrement que par cette institution particulière. Et il est bien vrai que l'école a pour fonction de prolonger l'existence d'une société. On a beaucoup insisté au milieu de ce siècle sur la fonction reproductrice de l'école, pour la dénoncer : cela aboutissait, avec les théories de Bourdieu, à un marxisme vulgaire. Car aujourd'hui, nous voyons bien que si cette notion de reproduction a une face négative (la reproduction d'injustice sociales) elle a aussi une face positive : le maintien en vie de la société, avec tous les acquis précieux que cela suppose.

Et l'école est ici une institution nécessaire. Elle est porteuse d'une mémoire essentielle. Il y a beaucoup à faire pour reconstruire cette fonction de l'école que des idéologies aujourd'hui usées ont conduit à négliger. J'évoquerai notamment l'urgence qu'il y a à recomposer la relation nécessaire entre laïcité et république. Bien entendu, parlant ainsi je ne m'abandonne pas à la nostalgie de la III<sup>e</sup> république, je pense à l'idée républicaine toujours à réinterpréter, mais liée à une longue histoire. De même, par volonté de paradoxe, je ne regretterai pas la phrase mythique "nos ancêtres les Gaulois" car elle signifie symboliquement le geste de s'inscrire dans une histoire, dans une société qu'on as-

sume dans sa durée, et par conséquence son avenir. Avec cette histoire d'intégration, au sens actuel, on a fini par oublier que tous les enfants ont besoin d'être intégrés par l'école. Et seuls des enfants ainsi enracinés dans le devenir de la société seront capables de la transformer. Il n'y a pas d'école révolutionnaire.

### Tiers lieu éducatif

Ce cadre étant posé, qu'entend-on par tiers lieu éducatif ? Même dans le cas où famille et école accompliraient parfaitement leur fonction éducatrice, elles ne pourraient pas assumer seules la totalité de



la tâche. Il y a nécessité d'un espace éducatif qui ne soit ni la famille, ni l'école.

Tout d'abord, on a pu croire que dans le cas où la famille ou l'école serait défaillante, l'une pourrait toujours compenser les défauts de l'autre. Chacun peut constater que c'est largement impossible. La famille n'a pas à se transformer en école. Et l'école ne saurait être une grande famille. Le tiers lieu est d'abord cette possible compensation des deux premiers dans leurs défaillances, par l'extérieur. Car la possibilité pour la famille de compenser l'école, ou pour l'école de compenser la famille, est très limitée en général.

L'école ne saurait compenser seule les

défaillances de la première éducation. Elle-même ne saurait fonctionner sans recevoir des enfants qui ont connu une éducation auparavant. Car il y a des conditions culturelles, et sociales, pour qu'un enfant devienne écolier. On ne naît pas écolier. Et s'il n'y a pas cette préparation à l'école, cet appui à l'école, extérieur à l'école, l'enfant se "déscolarise" comme on dit. Sans vouloir innocenter l'école de ce qui ne va pas, il est certain que ce n'est pas de l'intérieur de l'école que le rééquilibrage peut s'opérer. L'expérience des soutiens scolaires montre que certains dérapages dans le rapport de l'enfant à l'école peuvent être récupérés si dans un tiers lieu, quelqu'un

aide l'enfant à remettre en cause son rapport avec l'institution scolaire. Je pense à un adulte qui aiderait l'enfant à comprendre en le parlant hors institution, son rapport avec celle-ci, et qui lui servirait d'appui, dès lors qu'il assumerait un changement de sa position.

Ce tiers lieu signifie pour moi quelque chose comme un contrepoids aux difficultés de l'enfant dans l'école ou dans la famille, du point de vue éducatif. Certes, il y a des difficultés qui se traitent, fort heureusement, de l'intérieur des institutions. Mais avec letiers, je crois possible de faire

jouer la vertu d'une extériorité.

Ce tiers lieu peut être, on l'a compris, une association d'accompagnement scolaire. Il y a là un possible rapport éducatif qui ne soit ni scolaire, ni familial, et qui pour cette raison aide l'enfant.

Enfin, même si famille et école jouent pleinement leur rôle, le tiers lieu apporte un complément indispensable, et il serait ruineux de le concevoir comme étant en contradiction, ou en position de critique des autres lieux. Aujourd'hui, plus que jamais, la réflexion doit se porter sur ce troisième lieu dans la mesure où l'espace social hors famille, hors école, est de plus

en plus méprisant et même hostile à l'enfant. L'accueil de l'enfance et de la jeunesse s'est amenuisé dans l'espace social.

Mais alors, on demandera : quel statut imaginer pour ce tiers lieu ? Il faut le penser comme différent. Ainsi, alors que l'école a une unité institutionnelle forte ; la famille aussi en principe, dans le cadre du tiers lieu, il est néfaste qu'une seule institution l'occupe totalement. Il peut être occupé par des associations variées, l'espace voisinage, la collectivité locale, des collectivités religieuses ou philosophiques, des mouvements... Mais il me semble qu'il faudrait se garder de dire par exemple : le tiers lieu sera l'espace municipal. Il y a une grande difficulté à respecter une grande pluralité. Et le point commun de tout cela est la fonction culturelle éducative hors l'école.

La charte de l'accompagnement scolaire parle de laïcité pour cette activité, et c'est justifié. On peut considérer que la pluralité des initiatives, leur concurrence, est aussi une garantie pour les enfants. On peut souhaiter aussi une pluralité des statuts. Enfin, distinction par rapport à l'école ne signifie aucunement ignorance réciproque. Il importe que les divers lieux éducatifs dialoguent.

Dernier point, je crois donc que l'accompagnement scolaire est dans cet espace du tiers lieu. Je ne le vois pas se réintégrer dans la famille ou dans l'école. Mais il ne faut pas vouloir prétendre occuper ce tiers lieu totalement par une seule institution. L'accompagnement scolaire, je ne le vois pas en concurrence, et étant moi-même enseignant, car je vois bien que souvent la fonction de l'animateur a pu restaurer la relation de l'enfant avec l'institution, une relation qu'elle ne pouvait pas elle-même réparer. D'autre part, il est vrai que la forme scolaire est relativement lourde et difficile, et il est difficile de prendre en charge complètement certaines difficultés.

Je ne crois pas que cette idée d'un tiers lieu éducatif soit néfaste pour le service public, pour l'école laïque. Après tout, ce sont les enseignants qui militèrent pour les activités péri et post scolaires... Il y a des conditions sociales à la réussite de l'éducation, et l'école, de l'intérieur d'elle-

même, ne maîtrise pas tout.

L'accompagnement scolaire n'occupe évidemment pas tout le tiers lieu. Et surtout, l'accompagnement n'a pas à scolariser une seconde fois les enfants ; ce n'est pas une école bis ; il n'y a pas non plus à scolariser les activités culturelles hors l'école.

### Education au pluriel

Il faut revenir à notre définition primitive : l'éducation porte sur l'entrée dans une culture. Tout ce que cela implique ne passe pas dans la forme scolaire. Le problème des limites est réel, de même que le partage entre les trois lieux est peut être constamment à ajuster, non pas dans la concurrence ou le dénigrement réciproque, mais dans l'exigence d'allervers l'éducation la moins mauvaise possible. Il y a là un problème de fond : comment justifier le partage ? Comment faire en pratique ?

La pluralité des lieux est dictée par le fait d'une société très différenciée et complexe. Chaque lieu a une forte spécificité. Ainsi, la socialisation par l'école n'est pas du même type que celle de la famille. Contrairement à des idées admises, le problème du lien avec les cultures d'origine n'est pas l'affaire de l'école. C'est la responsabilité des communautés diverses, même si l'on estime qu'elles doivent être aidées. Il est toujours désastreux pour l'école d'assigner un enfant à une localisation dans sa communauté d'origine. Le drame est la folklorisation des cultures d'origine dans l'école.

La pénétration dans l'école d'agents d'Etats étrangers, à l'occasion d'activités liées aux cultures d'origine est une entorse à la laïcité. C'est, sur la base d'une attitude généreuse, ouvrir la porte à une emprise extérieure, chose très discutable.

La socialisation dont l'école a la charge est tournée vers l'intégration de tous les enfants, indépendamment d'origines toujours diverses, dans l'espace commun de la république et de la laïcité. Car tous les enfants doivent être intégrés, on l'a vu. Il est donc essentiel de faire fonctionner l'école comme une vraie institution.

En définitive, le partage éducatif permet la liberté de l'enfant. L'école n'est pas

au service de la famille ; celle-ci n'a pas la propriété de l'enfant. L'école doit être humaniste, c'est-à-dire qu'elle doit aiguïser la liberté de l'enfant, à lui donner les moyens d'être soi et d'être un acteur de la société. Elle peut être libératrice par rapport à la famille car elle le sort de la famille mais elle ne doit pas être non plus totalitaire donc il faut qu'elle apprenne à dialoguer avec d'autres instances et la liberté de l'enfant est aussi la liberté de l'extériorité par rapport à l'école. Un changement d'établissement pourrait faire partie de cette liberté et c'est très difficile...

La pluralité des lieux conduit-elle à une éducation éclatée ? Non, s'il y a équilibre et dialogue d'une instance à l'autre. Aucune des instances n'a compétence pour synthétiser l'éducation : c'est l'enfant lui-même, en sa personne, en sa liberté, à qui il revient de bâtir la synthèse. ■

*(\*) Enseignant, Chroniqueur à la revue Esprit*

(1) une version développée de ce texte est donnée dans : Guy COQ, Laïcité et République, le lien nécessaire. Le Félin (distribution Sodis) Septembre 1995.

# “Quels rôles pour les associations ?”

## Synthèse de la table ronde

Une table ronde a réuni en fin d'après-midi du 14 juin (Journée Départementale de l'Accompagnement Scolaire), les rapporteurs des trois ateliers de travail qui se sont déroulés dans la journée : Mme Geneviève BOUVIER (CREFE 38), M. Pierre MEYER (Fédération des Centres Sociaux de l'Isère), M. Kouider YACOUB (ADATE) ainsi que M. Philippe DELPY (Fonds d'Action Sociale), M. Bernard MOREL (Ville d'Echirolles) et M. Dominique GLASMAN (Université de Saint Etienne). La table ronde était animée par M. Paul BRON (ADATE). Nous reproduisons ici des résumés ou des extraits des prises de parole de ces intervenants.

**G**eneviève BOUVIER : atelier “Les familles : leur place dans l'accompagnement scolaire”.

La réaffirmation par les témoignages et réflexions des participants du rôle premier de la famille dans l'éducation de l'enfant a amené à préciser combien il est important de prendre l'enfant dans la globalité de sa vie. Les lieux tiers de l'éducation doivent donc être aussi des lieux de rencontre avec les parents. Les témoignages ont fait apparaître également un souci éducatif plus large qui ne se limite pas à l'aide aux devoirs et au soutien scolaire mais se préoccupe des dangers qui guettent l'enfant hors famille et hors école. Le rôle des associations serait de créer dans les quartiers ce tiers-lieu éducatif dont parle Guy COQ et qui peut être un lieu de partage éducatif entre animateurs et parents et permettre aux enfants de jeter des ponts entre leurs différents espaces de vie.

**Pierre MEYER** : atelier “Les enfants : de l'accompagnement scolaire à l'accompagnement éducatif”.

Cet atelier a pu “brosser ce qu'on pourrait appeler un cahier des charges du tiers lieu éducatif”. La demande forte des activités directionnelles (aide aux devoirs...) peut être un point de départ de projets autres à accompagner, notamment la valorisation des acquis autrement que par le travail scolaire. Ce travail requalifierait l'image aussi bien des enfants que des familles. Mais cela ne peut s'établir que sur la base d'une distinction entre le temps de travail avec la famille et celui avec l'enfant pour que ce dernier sache qu'il y

a un lieu à lui, pour ce qu'il a envie d'y vivre. Les questions des moyens financiers et de l'articulation entre bénévoles et professionnels sont également à prendre en compte dans une démarche de projets qui permet d'évoluer sur une prise en compte globale de la question éducative et de donner de la cohérence à des dispositifs qui existent (contrat Ville, CATE...).

**Kouider YACOUB** : atelier “Le partenariat : les dynamiques locales pour un projet éducatif”.

Le partenariat éducatif ne se décrète pas mais se construit sur un site précis et à partir de préoccupations définies en commun. Il nécessite une clarification des rôles qui rend possible un réel partage éducatif. Dans ce sens, le partenariat est un parcours qui peut générer au fur et à mesure d'autres formes de partenariat. Ce parcours pour être mené à terme nécessite tout à la fois une conjonction des moyens financiers et une contractualisation décrochée des soucis financiers pour définir le mieux possible les rôles, fonctions, méthodes et places de chacun.

**Réaction de Philippe DELPY (Fonds d'Action Sociale)**

" (...) Pour le FAS, l'enjeu de l'éducation des enfants issus de l'immigration, le rôle des parents, comme éducateurs, est fondamental. L'intégration passe par une intégration de l'enfant mais aussi par l'intégration des parents. Il n'en demeure pas moins que si l'enfant n'est pas seulement un élève, il est aussi un élève. Aujourd'hui,



quant à la réalisation de l'enfant en tant que citoyen, la réussite scolaire est nécessaire, indispensable. L'enjeu de l'accompagnement scolaire, de l'accompagnement éducatif, il me semble est suffisamment fort (...) et si on se repose la question du rôle des associations dans l'accompagnement scolaire, c'est pour nous un rôle qui est fondamental. Il est clair que l'école a un savoir-faire, les enseignants ont un savoir-faire, ils ont une mission, ils essaient de la remplir. (...) Mais ils ont aussi une difficulté pour avoir une relation forte avec les familles. (...) Je crois que votre rôle, il est bien de permettre la relation entre l'école, quand l'enfant est élève, et la famille. Je crois que l'école attend quelque chose des parents, elle attend aussi quelque chose des associations. (...) Votre rôle est donc de permettre la médiation entre ces espaces, l'espace de la famille, la cellule familiale et je dirai la cellule éducation nationale.

(...) J'aurais simplement envie de vous demander de travailler pour que les familles puissent jouer pleinement leur rôle d'éducateur dans la scolarité de leurs enfants. (...) L'enjeu n'est pas de convaincre les parents que la réussite scolaire est un enjeu familial, parce que je crois qu'ils en sont conscients, mais bien de leur permettre d'avoir un code d'accès à l'école, et aussi que les enseignants arrivent à comprendre ce que familles, et enfants, attendent de l'école.

Il est vrai, et vous l'avez dit dans un des ateliers, que pour les familles turques par exemple, tout ce qui est transmis sur les connaissances, cela relève du domaine de l'école.

Par contre tout ce qui est de l'éducation, cela relève de la famille. Et il est vrai qu'en France, nous ne sommes pas dans la même optique.

Alors je crois que cet enjeu de médiation familles-école, c'est la place que peu-

vent prendre les associations.

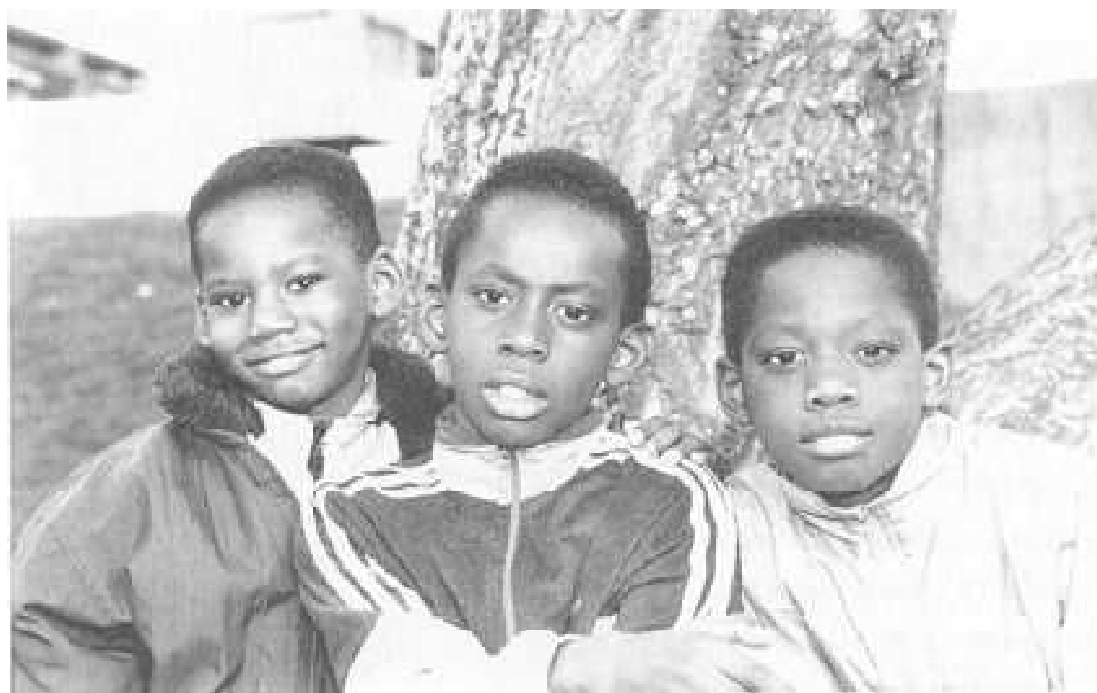
Il n'y a, à mon avis, que les associations qui ont aujourd'hui cette possibilité de permettre cette rencontre, avec l'école et les familles. Et je crois vraiment que c'est une exigence, que la priorité est là, même si je sais que c'est difficile, et que c'est toujours très facile de dire cela du haut d'une table quand on est financeur. Et si on ne permet pas aux familles d'être les acteurs de l'éducation des enfants, acteurs de la réussite scolaire de leurs enfants, je crois que l'on aura échoué, que nous aurons échoué tous ensemble."

#### **Réaction de Bernard Morel, Mairie d'Echirolles.**

"Pour ce qui nous concerne et pour ce qui concerne plus spécialement le rôle des associations, je crois que je rejoindrai 99 % de ce que vient de dire M.Delpy. Les communes sont des partenaires, des partenaires financiers. D'abord ce ne sont pas les communes qui vont conduire directement des actions importantes d'accompa-

crois que notre société est frappée de plein fouet par un danger majeur de "décohésion". En même temps, il faut essayer de lever un certain nombre de malentendus.

Parfois on entend parler des familles, des familles qu'on ne voit jamais, dont les enseignants se plaignent qu'on ne les voit jamais à l'école, qu'ils ne s'intéressent pas, alors qu'il y a peu de temps, le ministère a montré qu'à situation égale par ailleurs, il y a des enfants d'origine étrangère qui s'en sortent plutôt mieux que les enfants français, d'origine française lointaine. Et pourtant, on a des représentations sur ces familles, qui ne s'intéresseraient pas parce qu'elles ne viennent pas à l'école. Mais pourquoi ne viennent-elles pas ? Parce qu'elles font confiance à l'école. Au fond, ils ont plus confiance en l'école de la République que beaucoup de Français. Et je crois que ce sont des choses comme ça que l'on arrive à décanter, chacun de son côté, et puis ensemble. Parce que sinon, on va essayer d'engager des actions sur un tel matelas de malentendus, qu'une fois qu'on en aura fini avec les malentendus, on n'au-



gnement scolaire, même si nous sommes amenés à en produire quelques unes (...). Ce qui nous importe, d'abord, c'est effectivement d'abord les opérateurs. Je crois que les associations ont une place irremplaçable. (...) L'éducation, la réussite scolaire, sont des enjeux presque pathologiques. Je

ra plus envie de travailler ensemble, parce qu'on se sera tous épuisé dans notre coin. C'est pour cela que les collectivités locales ont besoin vraiment d'opérateurs. Je crois aussi que la demande de formation, de pertinence de cette formation, est très forte. On ne peut pas laisser des opérateurs se

dépatouiller, cumuler les difficultés, se décourager, ou laisser se développer n'importe quoi. Je pense qu'en tant que collectivité, avec l'Éducation Nationale, nous avons au moins une grande responsabilité, c'est que le service public, au sens large, les communes, les départements, les régions, ne peuvent pas se dédouaner. Le service public au sens large peut faire la preuve de sa capacité à anticiper, à accompagner, à aider, à réfléchir, faute de quoi la cohésion sociale sera extrêmement mise à mal. Et on verra fleurir un certain nombre d'initiatives, peu tournées vers le partage, la réussite, l'échange, et qui risquent d'être des initiatives tout bêtement lucratives, tournées vers le repli, notamment le repli communautaire, et ce n'est pas le seul risque. Et je crois que là, nous avons une énorme responsabilité. (...)"

#### **Réaction de Dominique Glasman, Université de Saint-Etienne**

"Je vais réagir en prenant comme ligne directrice les interrogations de ce matin. Je les reprendrai sur trois questions : tiers lieu éducatif et familles, tiers lieu éducatif et école, et puis ce qu'on peut faire pour le tiers lieu éducatif. Tiers lieu éducatif par rapport aux familles : si on veut que l'accompagnement scolaire ou éducatif soit un tiers lieu, il faut quand même penser à maintenir une certaine séparation d'avec les familles. J'entends bien les soucis qui sont derrière l'idée d'associer les parents, de leur permettre d'être partie prenante. Mais à un moment, il faut choisir, ou bien on a un tiers lieu qui se caractérise justement parce qu'il n'y a ni les parents, ni l'école, ou bien il y a des parents, et à ce moment-là c'est un petit peu moins un tiers lieu. (...)"

Toujours dans ce même thème, les dispositifs d'accompagnement scolaire, comme l'école d'ailleurs, sont faits pour les enfants, et non pas pour les parents. Et il arrive qu'avec les meilleures intentions du monde, on cherche à associer les parents. Cela peut être pertinent en effet, à condition de ne pas en faire des lieux pour les parents, de bien penser que ceux qui doivent trouver toute leur place dans ces dispositifs, ce sont les enfants. Là encore associer les parents, les informer, sans doute, mais aller au-delà, ce n'est pas

sûr.

Autre aspect des choses, les réflexions d'aujourd'hui permettent de rompre de plus en plus avec la représentation de parents démissionnaires. Et je crois que c'est important. Ils sont démissionnaires, mais on va les associer, on va les associer à l'école, on va les associer à l'accompagnement scolaire : je pense qu'il y a aussi un risque. Et un risque que l'on trouve bien ailleurs que dans les quartiers populaires, que l'on trouve dans les journaux d'éducation, que l'on trouve dans les journaux féminins : c'est la culpabilisation des parents. Aujourd'hui, il y a un grand nombre de discours sociaux qui culpabilisent les parents. Entre autres, il est un discours de l'école aujourd'hui qui finirait par nous faire croire que si les élèves échouent à l'école, c'est parce que leurs parents ne s'impliquent pas. C'est un discours culpabilisant, totalement faux, et la situation est beaucoup plus complexe que cela. Tout discours qui aurait pour effet de culpabiliser les parents, et des parents qui peuvent, de par leur situation sociale, moins que d'autres se défendre contre ce discours, serait à mettre à mon sens au rencart. C'est quelquefois avec les meilleures intentions du monde qu'on culpabilise les gens et qu'on les minorise.

Deuxièmement, tiers lieu éducatif par rapport à l'école : si on veut que le tiers lieu éducatif soit un tiers lieu, on peut sans doute aménager des relations avec l'école. On peut sans doute insister sur l'importance scolaire mais en même temps, il est peut-être important de garder ce qui a pu être appelé dans tel ou tel atelier : la neutralité du lieu, que cela ne soit pas sous le regard des enseignants. On voit dans les enquêtes des élèves qui disent : moi je suis très content de venir à l'accompagnement scolaire, je n'ai pas envie d'y voir des enseignants, et puis d'autres diront, je suis très content que mon prof vienne à l'accompagnement scolaire.

Si je donne ces deux exemples qui paraissent contradictoires, c'est pour bien rappeler que la situation n'est pas simple, mais que si on veut maintenir une espèce de neutralité du lieu, un caractère de tiers lieu, peut-être qu'il convient de ne pas tellement, ne pas trop se rapprocher de l'école, et en tout cas, de bien veiller à partager les rôles dans un partenariat. (...) Je crois que personne aujourd'hui n'a dit

que dans l'accompagnement scolaire, il fallait se débarrasser du scolaire. Simple-ment, un certain nombre de choses fondées sur l'accompagnement scolaire pourraient être faites de façon pertinente à l'école. L'école se donne le projet de prendre en compte davantage un certain nombre de préoccupations des élèves, des familles, pour le travail scolaire. On peut demander à l'institution scolaire d'aller jusqu'au bout de ses propres projets. Et de cette façon, cela pourra décharger l'accompagnement scolaire d'un certain nombre de tâches qui reviennent à l'école, de faire autre chose que du scolaire, et se fonder pour cela sur les relations qui sont tissées entre les adultes, les enfants et les adolescents dans ce dispositif, et qui ne sont pas des relations de type scolaire, qui ne peuvent pas être des relations de type scolaire, pas plus que ce ne sont des relations familiales.

Vous n'êtes pas les enseignants des enfants que vous recevez, vous n'êtes pas non plus leurs parents. Vous avez un autre rôle et peut-être que ce rôle permet justement d'entrevoir d'autres choses.

Pour terminer, je dirai que si on souhaite que ce lieu, ce tiers lieu éducatif fonctionne entièrement comme un tiers lieu, il est peut-être pertinent de le penser, utile de le dégager un tout petit peu des contraintes du scolaire, qui pèsent considérablement aujourd'hui sur les enfants et sur les adolescents. Au fond, ce tiers lieu peut être un espace de plus grande liberté." ■